



Election du conseil régional de l'ordre des architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Livret de présentation des listes

Le nombre de sièges à pourvoir : 12

Le 11 mars 2024

Composition du conseil régional de l'ordre des architectes

Le nombre total de conseillers régionaux est de 24

12 conseillers non sortants

M. Guillaume ANDRÉ (06)
Mme Christelle BILLY (06)
Mme Marie BROSCHE (13)
M. Régis CHAUMONT (04)
M. Jean-Gilles COROMP (05)
Mme Catherine GIANNI (13)
Mme Sandrine GRELEAU (06)
M. Pascal LESTRINGANT (83)
Mme Laure PANTEL (13)
Mme Agathe PITOISET (84)
Mme Barbara RIZZO-LORDON (06)
M. Lorenzo ROCCARO (13)

12 conseillers sortants ou démissionnaires rééligibles

M. Raphaël AZALBERT (84)
Mme Maryline CHEVALIER (05)
Mme Delphine DE JENKEN-EVERSMANN (13)
Mme Mylène DUQUENOY (06)
M. Michel ESCANDE (84)
M. Jean-Baptiste GRIESMAR (06)
Mme Delphine MONDON (05)
Mme Hélène MOREILHON (06)
M. Arnaud RÉAUX (06)
M. Romain BUSSI (13)
Mme Raphaëlle SEGOND (13)
M. Patrick VERBAUWEN (13)

Ouverture de la plateforme de vote

Le dépouillement aura lieu le 11 mars 2024, le vote a lieu uniquement par voie électronique, les électeurs pouvant voter entre le lundi 26 février 2024 à partir de 9 heures (heure métropole) et le lundi 11 mars 2024 jusqu'à 16 heures (heure métropole).

Règles de vote

L'électeur peut voter blanc.

L'électeur ne peut pas voter pour un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les listes peuvent être panachées. Dans ce cas, l'électeur respecte, sous peine de nullité de son vote, les règles cumulatives relatives à la parité et à la représentativité des territoires.

- Les règles de la parité imposent de voter pour un nombre de femmes ou d'hommes compris entre zéro et la moitié au plus du nombre de sièges à pourvoir, soit entre 0 et 6 femmes et 0 et 6 hommes.

- Les règles de la représentativité des territoires imposent de voter pour 3 candidats minimum établis dans 3 départements différents, puisque la région comporte 6 départements.

Proclamation des élus et notification des résultats

Sont proclamés élus, dans l'ordre déterminé par le nombre de voix obtenues, les candidats ayant obtenu le plus de voix.

En cas d'égalité des suffrages le candidat le plus âgé est élu.

Les votes blancs ou nuls ne font pas partie des suffrages exprimés.

Le résultat du vote est affiché au siège du Conseil régional.

Le conseil national assure la diffusion des résultats des élections des conseils régionaux sur son site internet et auprès de chaque électeur sur son espace personnel.

Sommaire des listes par ordre d'arrivée

Liste n°1 « ARCHITECTES COLLECTIFS ! »	4
Profession de foi de la liste n°1.....	5
Recueil de motivations de la liste n°1	6
Liste n°2 « ARCHITECTES D'UTILITE PUBLIQUE »	10
Profession de foi de la liste n°2.....	12
Recueil de motivations de la liste n°2	13

ARCHITECTES COLLECTIFS !

LISTE DE CANDIDATS - ELECTION ORDINALE 2024 PACA



Maryline Chevalier - 05
Femme, 52 ans
Associée d'une société d'architecture
207 rue de Vicherette
05200 CROTS
Architecte DPLG



Jérémy Lasne - 84
Homme, 31 ans
Associé d'une société d'architecture
42 Rue Joseph Faraud
84440 ROBION
Architecte DEA-HMONP



Corrado De Giuli Morghen - 13
Homme, 55 ans
Associé d'une société d'architecture
Le Corbusier - app 147 - 280 Bd Michelet
13008 MARSEILLE -
Architecte Faculté d'Architecture du Politecnico di Milano



Elsa Glénat - 13
Femme, 37 ans
Associée d'une société d'architecture
3 Rue Lafon
13006 MARSEILLE
Architecte DEA-HMONP



Delphine Mondon - 05
Femme, 35 ans
Associée d'une société d'architecture
7 Place Grenette
05500 ST-BONNET-EN-CHAMPSAUR
Architecte DEA-HMONP



Samuel Chwalibog - 04
Homme, 52 ans
Associé d'une société d'architecture
1 bis Avenue Marcel André
04300 FORCALQUIER
Architecte DPLG



Maria Theresa Parfait - 06
Femme, 38 ans
Exercice libéral
48, Rue Vernier
06000 NICE
Architecte DEA-HMONP



Nicolas Masson - 13
Homme, 46 ans
Associé d'une société d'architecture
185 Chemin du Vallon de L'Oriol
13007 MARSEILLE
Architecte DPLG



Julien Combes - 83
Homme, 40 ans
Associé d'une société d'architecture
3B Rue Zénon Pons
83000 TOULON
Architecte DEA-HMONP



Géraldine Fabbri - 13
Femme, 43 ans
Exercice libéral
58 Rue Senac de Meilhan
13001 MARSEILLE
Architecte DPLG



Julien Gervasoni - 06
Homme, 36 ans
Exercice libéral
24 Place aux Aires
06130 GRASSE
Architecte DEA-HMONP



Evelyne Benjamin - 13
Femme, 65 ans
Exercice libéral
32 Rue Edgar Quinet
13600 LA CIOTAT
Architecte DPLG

ARCHITECTES COLLECTIFS !

PROFESSION DE FOI

Afin de garantir l'intérêt public de l'Architecture, dans une époque en mutation, nous avons constitué une équipe à la volonté affirmée et consciente de l'évolution de la société avec laquelle il nous faut aujourd'hui composer !

Notre liste de candidats est hyper motivée et partage ces valeurs essentielles :

_Une approche collaborative : travailler ensemble, en équipe, pour allier efficacité et créativité.

_Une représentation plurielle : nous souhaitons encourager la représentation et la participation de diverses voix, perspectives et identités au sein de l'institution, à l'image de la pratique de l'architecture. Nous en sommes convaincus, la richesse de la profession réside dans sa pluralité.

_Un enrichissement collectif : nous avons à cœur de faire comprendre que la diversité apporte un enrichissement à l'ensemble de notre pratique.

Forts d'un mandat de trois ans, nourris de retours positifs nous souhaitons poursuivre nos actions et intégrer les nouveaux modes de travail issus d'une société en évolution. Il est essentiel de s'ajuster aux évolutions de la société sans craindre le changement.

Notre volonté est :

_D'enseigner l'architecture dès le plus jeune d'âge.

En impliquant les enfants dans l'apprentissage de l'architecture, cela cultive également leur capacité à résoudre des problèmes de manière innovante. Cette approche holistique encourage le développement de compétences transversales telles que la collaboration, la communication.

Cela contribue à former des citoyens responsables, conscients de l'impact de leurs choix sur le monde qui les entoure. In fine, enseigner l'architecture aux enfants crée une fondation solide pour leur participation future dans la construction d'une société consciente, créative et socialement engagée.

_De travailler à la qualité de la HMONP et l'accueil des jeunes architectes

L'Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre -HMONP- et l'inscription à l'ordre sont des moments charnières que l'Ordre peut et doit accompagner. L'accueil individuel des jeunes inscrits a été mis en place lors de ce dernier mandat, nous souhaitons consolider cette approche avec des éléments d'aide concrets à l'installation des jeunes architectes : diffusion de documentation pratique, mise en contact pour partages de bureau et accompagnement accru.

_De maintenir la proximité entre l'institution et l'ensemble des consœurs et des confrères

Une communication transparente et régulière de l'institution permet de partager des informations cruciales, de répondre aux préoccupations et de favoriser un sentiment d'appartenance.

L'institution joue un rôle essentiel en encourageant la participation aux formations et aux rencontres : maintenir la proximité implique une communication ouverte, un accès facilité à la formation, et un accès aux ressources et de soutien institutionnel.

Notre volonté est de créer un tissu solide et dynamique, bénéfique à tous, petites ou grandes agences.

_De consolider la place de l'architecte dans la réhabilitation et la transition écologique

Travailler sur l'existant est l'un des enjeux de demain pour notre profession. Avec la nécessité de préserver nos ressources et territoires, la rénovation et le travail sur le bâti existant se développe et les architectes, en tant que spécialistes de l'espace doivent se positionner comme des interlocuteurs clés et privilégiés auprès des différents publics. L'ordre peut accompagner les architectes désireux de s'investir dans leur développement professionnel pour rester informés sur les dernières normes et réglementations, notamment la RE2020 et les exigences du RGE et la mise en place du dispositif «Mon accompagnateur rénov».

_De savoir composer avec l'IA

L'institution veille à l'observation des nouvelles pratiques et accompagne la profession dans toutes ses mutations, c'est pourquoi l'IA attire aujourd'hui toute notre attention. L'intelligence artificielle peut être perçue comme une alliée potentielle pour les architectes, contribuant à augmenter leur efficacité, à stimuler l'innovation et à élever le niveau de qualité dans la réalisation de projets architecturaux. Celle-ci peut automatiser des tâches répétitives, permettant ainsi à l'architecte de se concentrer sur des aspects plus créatifs et conceptuels de son travail.

_D'affirmer le rôle de l'architecte dans la cité

Affirmer le rôle de l'architecte dans la cité et notamment auprès des pouvoirs publics est crucial pour garantir une contribution significative à la qualité de l'environnement bâti et à la vie urbaine. L'architecte, en tant que professionnel formé et expérimenté, apporte une expertise essentielle en matière de conception, de planification et de durabilité. Sa capacité à synthétiser les intérêts divergents et à faciliter un dialogue constructif doit être rappelé aux pouvoirs publics, montrant ainsi que l'architecte est un catalyseur de projets urbains réussis.

Notre liste Architectes Collectifs ! s'engage à défendre ces six points auprès de vous et des pouvoirs publics.

Voter «Architectes Collectifs !», c'est voter pour une équipe qui vous ressemble, diversifiée et engagée au service de la qualité architecturale, c'est voter pour vous.

ARCHITECTES COLLECTIFS !

RECUEIL DES MOTIVATIONS

Maryline Chevalier

En tant que présidente actuelle, ma motivation à me représenter réside dans mon engagement continu.

J'ai défendu -notamment- avec vigueur :

- Le titre d'Architecte, préservant ainsi son intégrité et sa reconnaissance,
- Le lobbying auprès des élus locaux,
- La promotion active de la qualité architecturale dans toute la région PACA,
- La transmission de la culture architecturale,

Ces initiatives menées ont renforcé la visibilité de notre institution et ont positionné l'Ordre comme un acteur indispensable dans le débat public.

Je suis déterminée à maintenir cette dynamique, garantissant ainsi un engagement fiable et légitime pour préserver la qualité architecturale au service de l'intérêt public.

Je m'engage à poursuivre cette mission avec détermination.

Corrado de Giuli Morghen

Je suis un architecte heureux,

- de participer à la transformation de mon cadre de vie
- d'oeuvrer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de la nation
- de partager mon métier dans une profession solidaire et bienveillante
- de voir émerger des nouvelles générations de confrères et consœurs enthousiastes et volontaires

Je suis heureux

- de voir ma profession s'ouvrir à d'autres disciplines
- de penser que l'architecture reste un acte culturel

Pour tout cela, je suis heureux de m'engager avec la liste ARCHITECTES COLLECTIFS !

Architecte du patrimoine, j'exerce depuis 1999 dans le grand sud de la France, dans le domaine de la mise en valeur des monuments et jardins historiques protégés, mais également dans l'aménagement urbain et la création architecturale contemporaine.

Samuel Chwalibog

Architecte associé d'EURL depuis plus de 20 ans, j'ai choisi de construire ma pratique professionnelle autour de plusieurs disciplines (architecture, urbanisme et patrimoine) et échelles (maîtrise d'œuvre, programmation, stratégie urbaine...) parce que c'est la compréhension d'enjeux imbriqués qui m'intéresse et qui constitue le cœur de notre compétence d'architecte.

Je défends au quotidien cette plus-value dans ma pratique en milieu rural, auprès des collectivités comme des particuliers. C'est au sein du bureau de l'association 3A que j'ai découvert le plaisir de défendre et diffuser la qualité architecturale et c'est désormais au sein du CROA que je souhaiterais continuer cette mission, en défendant tout particulièrement les spécificités de l'exercice de notre profession en milieu rural.

ARCHITECTES COLLECTIFS !

RECUEIL DES MOTIVATIONS

Delphine Mondon

Investie depuis trois ans au sein du conseil, je souhaite poursuivre mon engagement au service de la profession pour un nouveau mandat, dans la continuité de l'action du précédent. Exerçant dans un milieu rural de moyenne montagne dans le 05, affirmer le rôle de l'architecte comme central pour chaque situation de transformation du cadre bâti, y compris à l'écart des contextes urbains, est un engagement de tous les jours dans l'exercice professionnel.

Dans un monde où les enjeux environnementaux, et le travail sur l'existant deviennent structuraux pour l'habitabilité du monde de demain, le conseil incarne l'intérêt public de l'architecture et représente tous les architectes comme gages de qualité et d'intégrité, auprès des professionnels, des institutions et du public.

Elsa Glénat

Ce que l'architecture peut et ce que l'architecture doit.

C'est avec beaucoup de joie que je m'engage dans cet élan collectif pour déployer tant que possible les outils qui nous permettront d'exercer notre profession justement et dignement.

Consciente de ce que l'architecture peut, j'ai tout autant conscience de ce que l'architecture doit, des freins et difficultés que traverse notre profession.

Je travaille depuis 2012 sur des territoires différents avec des enjeux et échelles divers. Depuis 2017, j'exerce en mon nom propre, principalement sur des sujets de réhabilitation. Il m'importe de poser l'existant comme espace de création, de considérer le système et ce qui en est exclu, composer avec l'existant, tous les existants, comme point de départ du projet.

Jérémy Lasne

Dans un contexte de crises multi-scalaires, il est urgent de repenser ensemble notre manière d'habiter le monde, et ce, dans sa beauté vivante et émouvante. Cette expérimentation spatiale et collective peut être savoureuse, autant pour nous les concepteurs que les habitants. Baignant dans des projets participatifs au quotidien, j'insufflerai ces techniques dans nos échanges entre nous, avec vous, et face à tous les acteurs de la construction. Pour l'avoir vécue, je crois en profondément à l'intelligence humaine et collective sur tous les sujets et à toutes les échelles.

L'Architecture a le pouvoir de créer ces liens dont nous avons tant besoin.
Utilisons-le sans retenue !

L'Ordre est l'opportunité de nous rassembler et de nous organiser.
Saisissons-là le moment venu !

ARCHITECTES COLLECTIFS !

RECUEIL DES MOTIVATIONS

Maria Theresa Parfait

J'aime les choses simples et transparentes.
Ce qui facilite l'exercice de notre passion commune, au lieu de le compliquer.
Quand le bon sens prévaut sur le normatif ou protocolaire.
J'aime parler vrai.

Je suis candidate pour un CROA plus accessible et familier. J'aimerais promouvoir des outils concrets à tous ceux qui veulent des solutions simples et efficaces. Que l'Ordre puisse fédérer plus amplement, et que tous puissent s'y identifier.

Le CROA pour moi ça a toujours semblé flou et abstrait. Lointain...
J'exerce en libéral et je représente ceux qui œuvrent individuellement, en petites synergies. Ceux qui exerçons dans nos coins, refusant d'arborer une façade sociale où tout roule sans accros.

On gagnerait tous à nous sentir épaulés de façon concrète, et plus uniquement symbolique ou distante.

Nicolas Masson

Exerçant depuis 22 ans sur le territoire de la Métropole Marseillaise, je suis candidat à un poste de conseiller ordinal. Mon engagement pour la profession est ancien et s'est manifesté sous plusieurs formes : associations, syndicat, enseignement.

Notre discipline affronte différents chocs et mutations liés aux crises actuelles et à l'essor de l'intelligence artificielle. Il est indispensable que notre Ordre puisse exprimer la voix de l'architecture.

La singularité de notre métier, au cœur de la fabrication de la Cité, oblige à être exigeant collectivement pour que l'architecture demeure vivante et crédible face aux intérêts des acteurs qui conçoivent le cadre bâti et paysager de la France. Ainsi, je m'inscris avec enthousiasme dans la force du collectif et des actions passées et futures.

Julien Gervasoni

Sous l'étendard d'« Architectes Collectifs », je crois en la puissance de l'unité, quelles que soient la taille des structures et des défis rencontrés.

Cette union renforce notre représentativité à toutes les échelles d'agence, face aux difficultés partagées par chacun. Il est crucial que nous restions unis et efficacement représentés en région PACA.
Désireux de poursuivre mon engagement quotidien envers la promotion d'une architecture de qualité, la valorisation et la transmission du métier d'architecte, ainsi que la défense du titre, je souhaite vivement représenter l'ensemble de la profession au sein de l'Ordre et d'ajouter ma pierre à l'édifice.

Parce que seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

ARCHITECTES COLLECTIFS !

RECUEIL DES MOTIVATIONS

Géraldine Fabbri

Exerçant en libéral à Marseille, je travaille principalement sur des projets publics. Ce qui motive ma candidature c'est le partage entre consœurs et confrères et la transmission de la culture architecturale auprès de tous.

En effet, la Promotion de la qualité architecturale aussi bien auprès des particuliers que des pouvoirs publics est une action clé. Je suis convaincue que c'est en faisant de la pédagogie et de la sensibilisation que nous ferons avancer le regard sur l'architecture et le rôle de l'architecte.

Julien Combes

Architecte et ébéniste, je m'engage à inclure plutôt qu'à exclure toute discipline, savoir et savoir-faire qui enrichissent l'objectif collectif de la valorisation du métier d'architecte au sein de la société.

« Architecte inscrit à l'ordre », je m'engage à militer pour légitimer la place de l'architecte au cœur du processus collectif de la rénovation énergétique.

Établi dans le Var, je m'engage à soutenir la création architecturale locale en jouant le relais attentif, solidaire et intègre avec l'ordre et son collectif.

Architecte enthousiaste, je rejoins la liste Architectes Collectifs !

Evelyne Benjamin

Architecte DPLG exerçant en libéral depuis 1990, je suis installée à La Ciotat. Passionnée par l'architecture depuis toujours, je repousse l'échéance de la retraite pour continuer à vivre des projets et partager mon enthousiasme.

Avant l'archi, les années comme institutrice m'ont aussi donné le goût de transmettre mon savoir et surtout mon énergie... puis 3 ans comme professeur assistante de projet à l'Ecole d'Architecture ENSA-MARSEILLE, et aussi avec des stagiaires à qui j'ai transmis ma passion.

Mon plaisir sera de transmettre l'architecture et pour cela de participer à la SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC.

ARCHITECTES D'UTILITE PUBLIQUE

LISTE CANDIDATS



Sophie Baldassari

Age : **37 ans**

Sexe : **Femme**

Titres de formation : **DE-HMONP**

Mode d'exercice : **Gérante non associée /**

Associée d'une société d'architecture

Adresse : **3 boulevard Notre Dame 13006 Marseille**



Jennifer Carré

Age : **48 ans**

Sexe : **Femme**

Titres de formation : **DPLG**

Mode d'exercice : **Associée d'une société d'architecture**

Adresse : **5, rue de la préfecture 06300 Nice**



Christian Chaperon

Age : **50 ans**

Sexe : **Homme**

Titres de formation : **DPLG**

Mode d'exercice : **Associé d'une société d'architecture**

Adresse : **77 chemin du Vallon de Barla 06200 Nice**



Cyrille Fischmeister

Age : **53 ans**

Sexe : **Homme**

Titres de formation : **DPLG**

Mode d'exercice : **Associé d'une société d'architecture**

Adresse : **L'agora bat E3 - 202 chemin Champs de Pruniers
04100 Manosque**



José Gomez

Age : **43 ans**

Sexe : **Homme**

Titres de formation : **DE-HMONP**

Mode d'exercice : **libéral**

Adresse : **36 rue Larmodieu 83000 Toulon**



Elodie Hovsepian

Age : **41 ans**

Sexe : **Femme**

Titres de formation : **DE-HMONP**

Mode d'exercice : **Associée d'une société d'architecture**

Adresse : **185 chemin du Vallon de l'Oriol 13007 Marseille**



ARCHITECTES D'UTILITE PUBLIQUE

LISTE DES CANDIDATS



Elisabeth Leteissier

Age : **64 ans**

Sexe : **Femme**

Titres de formation : **DPLG**

Mode d'exercice : **Associée d'une société d'architecture (co-gérante)**

Adresse : **43, rue Dragon 13006 Marseille**



Luc Perret

Age : **45 ans**

Sexe : **Homme**

Titres de formation : **Ecole Nat. Sup. Arts et Industries de Strasbourg**

Mode d'exercice : **Associé d'une société d'architecture**

Adresse : **349, avenue Salvador Allende 84500 Bollène**



Gianfranco Porcella

Age : **57 ans**

Sexe : **Homme**

Titres de formation : **DE-HMONP**

Mode d'exercice : **Associé d'une société d'architecture**

Adresse : **ZI Athelia I- 420 chemin des mattes 13600 La Ciotat**



Valentine Rouanet

Age : **35 ans**

Sexe : **Femme**

Titres de formation : **DE-HMONP**

Mode d'exercice : **Libéral**

Adresse : **9 rue Général Colaud 05100 Briançon**



Anne Vadon

Age : **67 ans**

Sexe : **Femme**

Titres de formation : **DPLG**

Mode d'exercice : **Associée d'une société d'architecture**

Adresse : **8 boulevard Carnot 13100 Aix-en-Provence**



Stéphane Vollenweider

Age : **55 ans**

Sexe : **Homme**

Titres de formation : **DPLG**

Mode d'exercice : **Associé d'une société d'architecture**

Adresse : **191, rue de France 06000 Nice**



PROFESSION DE FOI

Dans la continuité des actions portées par l'Ordre des Architectes et dans le souci de la préservation des fondamentaux du métier d'Architecte et de la défense de l'Architecture, nous proposons de mener **12 actions évolutives et indispensables !**

1. FAIRE ENSEMBLE : UNE DEMARCHE OUVERTE AVEC LE CONSEIL DE L'ORDRE

Ouverture de **commissions mixtes trimestrielles** pilotées par des conseillers ordinaires regroupant des Architectes volontaires avec restitution des travaux / propositions concrètes auprès du Conseil Ordinal pour mise en œuvre.

2. "RESISTE, BATS-TOI, SIGNE ET PERSISTE" : L'ARCHITECTE GARANT DE LA QUALITE DANS L'ACTE DE BATIR

Défendre le **maintien de la mission de Maîtrise d'œuvre traditionnelle avec l'Architecte mandataire de l'équipe.**

Défendre **auprès de la promotion privée la mission de base minimale de l'Architecte** et éviter aux Architectes d'accepter les missions partielles, PC, suivi architectural qui ne garantissent pas la qualité architecturale, engage leurs responsabilités et fragilise la profession.

3. FAIRE SAVOIR ET SAVOIR FAIRE : REVALORISATION DE NOS MISSIONS AUPRES DES MAITRES D'OUVRAGE

Création d'un **cahier des tâches dévolues à l'Architecte** constituant une méthodologie commune à la profession : mise à jour mission par mission du travail réellement effectué (PC, DCE, Chantier prolongé,...) en marché public comme privé permettant de revaloriser les propositions d'honoraires au regard de l'énergie dépensée, des moyens et des responsabilités engagées.

Proposition d'une **expérimentation pour un nouvel encadrement des contrats** : à l'instar d'autres pays européens, étude pour la création d'une commission permettant aux Architectes de déléguer l'établissement de leurs contrats et ainsi de mieux défendre leurs intérêts juridiques, assurantiels et financiers.

4. GARANTIR L'INTERET PUBLIC DE L'ARCHITECTURE EN REHABILITATION

Étendre la mission de base minimale de l'architecte en réhabilitation : agir pour légiférer sur "l'obligation d'un Architecte pour tout projet dans l'existant de plus de 150m² et pour toute intervention sur l'enveloppe du bâti.

5. SE SAISIR DES NOUVEAUX DEFIS DE LA PROFESSION

Définition et **encadrement juridique par sujet** : enjeux environnementaux, réemploi, mieux "faire avec le déjà-là" pour moins construire, IA (intelligence artificielle), BIM management, ... Mise en place de cycles de formations adaptées dès l'inscription à l'Ordre (formation initiale de lancement en accompagnement de la prestation de serment).

6. LA GESTION D'UNE AGENCE D'ARCHITECTURE : UNE QUESTION DE SURVIE ?

En lien avec les Syndicats, l'Ordre propose un accompagnement des agences d'architecture sur le pilotage d'une entreprise, la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et les ressources humaines. Un **cahier mémoire** sera établi sur des retours d'expériences de **pratiques professionnelles en agence** (temps de travail, télétravail, modes d'exercices) cherchant à améliorer la **qualité de vie au travail**. Accompagnement de l'Ordre dans la **transmission des agences d'architecture** et la **préparation de retraites décentes**.

7. SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET RAPPELS AUX MAITRES D'OUVRAGES

Positionnement affirmé de l'Ordre pour la **simplification des démarches administratives** notamment liées au PC : structuration des échanges avec les services d'urbanisme, PMR, SDIS et ABF... Rappel du respect de la loi auprès des organismes sur les demandes administratives toujours plus exigeantes, voire abusives notamment depuis la dématérialisation.

Exigence affichée par l'Ordre sur la **qualité du programme**, dans la continuité des recommandations de la MIQCP : inciter les Maîtres d'ouvrages à établir des programmes rigoureux en amont du projet.

8. CANDIDATURES ET APPELS A PROJET : SUIVI DES ACTIONS ENGAGEES PAR L'ORDRE

Procédure d'alerte facilitée concernant les appels d'offres de Maîtres d'ouvrages publics non conformes. Établissement d'un tableau récapitulatif et consultable des appels d'offres non conformes pour suites données.

9. LE RESPECT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE : LA SAUVEGARDE DE NOTRE VALEUR AJOUTEE

Assistance de l'Ordre des Architectes quant au respect de la propriété intellectuelle : clauses spécifiques et indispensables à revaloriser dans le contrat de Maîtrise d'œuvre, transmission de courrier amiable auprès des diffuseurs, journalistes, Maîtres d'ouvrage pour le respect de **l'obligation de citer l'Architecte** dans la communication des réalisations.

10. SENSIBILISATION A L'ARCHITECTURE

En lien avec la DRAC et la MAV, sensibiliser le grand public à la connaissance de notre métier d'Architecte.

En lien avec le Rectorat et la MAV, conforter le dispositif "Vivre l'architecture, un architecte dans la classe" : déploiement et nouvelles expérimentations aboutissant à la création d'une commission interministérielle (éducation nationale et culture) pour **l'inscription de l'architecture et l'urbanisme comme matières à part entière** dans l'enseignement dès la petite enfance.

11. MOMENTS DE CONVIVIALITE ET DEONTOLOGIE

Mise en place de **moments conviviaux** dans l'ensemble du territoire : visites, expériences, pratiques, intelligence collective.

Pour une meilleure cohésion confraternelle, mise en place d'un rappel annuel d'une Charte issue du Code de déontologie.

12. REMETTRE EN LUMIERE LE TRAVAIL DES FEMMES EN ARCHITECTURE

En lien avec la DRAC, expositions et recueils de projets : de la "paternité" à la "coparentalité", lutter contre l'invisibilité des femmes dans l'histoire de l'Architecture.

ARCHITECTES D'UTILITE PUBLIQUE

MOTIVATIONS

Dirigeante d'une agence spécialisée dans la réhabilitation des grands ensembles, j'ai forgé mes convictions au contact des usagers, souvent dans des contextes fragiles, accentués par la crise énergétique.

A travers ces expériences, j'ai pu appréhender les bouleversements du métier et notre nécessaire adaptation conditionnant le respect du patrimoine bâti.

En me portant candidate à l'Ordre des Architectes, ma créativité et ma pugnacité déterminent mon engagement à porter :

- L'extension de l'obligation au recours de l'architecte en réhabilitation
- La création de commissions mixtes pour une meilleure adaptation des problématiques.
- L'accompagnement des architectes pour un meilleur pilotage de leur entreprise en renforçant leur poids auprès des BET et MOA.



Architecte diplômée en 2001, je gère la société FEVRIER CARRE basée à Nice depuis 2012.

Ma formation et mon parcours professionnel m'ont permis de développer une démarche ouverte et cohérente qui interroge sans cesse les disciplines transversales et convoque des apprentissages très variés.

La volonté de partager ces savoirs avec le plus grand nombre afin de participer à la diffusion d'une culture architecturale est une nécessité qui a pour but de préparer les générations futures aux enjeux climatiques et sociétaux.

Agir donc pour transmettre les fondements de notre métier et l'enthousiasme qu'il suscite auprès du jeune public me motive particulièrement et m'amène à me porter candidate au sein du CROA.

Architecte DPLG exerçant en SARL depuis environ 20 ans et adhérent au SACA avant mon inscription à l'ordre, je souhaite remettre le projet au coeur de la profession, l'Architecture ne doit plus être la gestion des crises et l'Architecte n'est pas là pour résoudre tous les problèmes.

Dans notre métier très individualiste, où les rencontres sont rares mais indispensables, il est important de travailler « Ensemble » pour une évolution de notre profession choisie et non imposée.

Il me semble que par notre isolement, nous perdons de vue notre mission et nos devoirs les uns envers les autres. Combien de fois avons-nous lu la loi de 77 et le code de déontologie?



ARCHITECTES D'UTILITE PUBLIQUE

MOTIVATIONS

Après 25 ans d'exercice et 10 ans au syndicat, je me présente pour servir l'Architecture en général et les architectes en particulier.

Je souhaite engager un travail sur les outils et sur les pratiques professionnelles. L'ordre doit se saisir de l'ensemble des contrats, CCTP, CCAP, et tous documents pour offrir à chacun un cadre complet et exhaustif, avec mise à jour en temps réel, pour libérer les architectes des risques juridiques.

Le «chacun pour soi, et adviene que pourra», ne donne pas une image valorisante et présente vis-à-vis des MOA, une profession peu structurée qui fabrique des concurrents et non des confrères, consœurs.

Tout ceci pourrait alors nous conduire vers la définition de nouvelles missions en phase avec les besoins de nos MOA privés et publics et l'évolution des pratiques.



Originaire du Tarn et Garonne et installé dans le Var depuis 2014, j'ai construit mon expérience d'architecte comme autodidacte. Formé à l'usinage, puis dans le bâtiment, mon chemin a pris spontanément la route de ce métier pluridisciplinaire.

Aujourd'hui, gérant d'une agence à taille humaine, je crois à la formation en étant sans cesse dans la diffusion et aux échanges de compétences par des collaborations véritables entre tous les acteurs de projet.

Par ma candidature, j'attacherai une grande importance à la place de notre profession auprès de tous les publics et à une juste reconnaissance de notre travail auprès des institutions.

Être élu comme conseiller régional de l'ordre c'est travailler au développement et la transmission de la profession pour la protection du titre.



Ma candidature aux élections régionales de l'Ordre des Architectes repose sur le désir de prolonger mon engagement et de défendre notre profession.

Je souhaite contribuer à la diffusion d'une culture architecturale enrichissante et participer ainsi à son rayonnement auprès du public.

En tant que conseillère à l'Ordre des architectes, je m'engage à œuvrer dans une démarche d'intelligence collective. Mes expériences au sein du bureau du SA13, dans les écoles, associés à ma pratique, me permettent d'apporter une approche dynamique.

Mon objectif est de contribuer à la compréhension de notre métier, soulignant son utilité publique, et de véhiculer des valeurs que nous avons en commune : l'humanité, le partage, et l'éthique.



ARCHITECTES D'UTILITE PUBLIQUE

MOTIVATIONS

Le bénéfice d'une expérience à partager.

Architecte depuis 30 ans, je suis cogérante de l'atelier Leteissier Corriol dont le fil conducteur d'intervention est travail artisanal=travail qualitatif et construire moins pour construire mieux.

Pour valoriser notre profession, il faut préserver les fondamentaux du métier. La pratique architecturale demande créativité, rigueur, tenacité, qualités humaines, capacités de concertation pour obtenir le bon résultat. Le temps affecté permet de mûrir le projet, de trouver des solutions innovantes.

Faire ensemble est notre avenir. En lien avec les Syndicats, je souhaite apporter à l'Ordre ma contribution pour la défense de nos intérêts communs en accompagnant les architectes dans l'exercice de leur profession afin de garantir le respect de l'intérêt public de l'architecture.



Architecte ENSAIS depuis 22 ans, l'architecture m'est une passion utile et un service d'intérêt général accessible à tous. J'ai toujours pris soin de répondre aux attentes (concrètes ou utopistes) pour transformer durablement notre territoire.

Les enjeux climatiques, sociaux et territoriaux, me rappellent chaque matin que se lever pour gérer une agence a un sens plus profond que la forme actuelle déshumanisée par les contraintes administratives courantes.

«Seuls ceux qui sortent s'en sortent».

C'est pourquoi je m'engage, afin de mettre le métier à l'épreuve de l'intelligence collective. Cela m'incite à m'investir à l'ordre pour créer plus de passerelles entre nous. Nous méritons des accès privilégiés pour favoriser les instructions de permis vers plus de qualité, d'écoute et de créativité.



Gérant de la société AI DESIGN Architecture, installée à La Ciotat, l'agence réalise des projets aussi bien privés que publics.

Depuis longtemps, je m'intéresse aux échanges, aux questionnements et inquiétudes de notre profession. Mes 3 mandats au SA13 comme conseiller et Vice-Président, m'ont permis de me rapprocher de mes confrères là où la profession tend à s'éloigner.

Rejoindre la liste "Architecte d'Utilité Publique" se traduit par un engagement de conseiller ordinal, d'œuvrer pour une profession unie, travailler en collectif ou l'Architecte concepteur, créateur, bâtisseur, constructeur, sera celui du faire et pas seulement celui de la pensée.

Une Éthique est le trait d'union pour une profession plus forte de rassemblement.



ARCHITECTES D'UTILITE PUBLIQUE

MOTIVATIONS



Diplômée en 2011, j'ai développé ma propre pratique depuis 2020 avec le "déjà-là" comme matière à travailler et la montagne comme arrière-plan. Impliquée au sein de l'Union des Architectes des Hautes-Alpes en tant que secrétaire, c'est dans le prolongement de cet engagement personnel que je souhaite m'investir au conseil de l'Ordre.

Malgré la diversité des territoires de la région PACA, je reste persuadée qu'il faut veiller à la diffusion d'une culture architecturale multiple et faire vivre les liens qui nous unissent pour protéger ce que les architectes ont en commun. A l'heure du réchauffement climatique, nous avons un rôle important à jouer : redéfinir le sens de notre métier avec cette responsabilité environnementale pour rester utile auprès de tous.



Au cœur de l'économie, les architectes représentent une force de créativité, d'idées, de convictions ; nous composons la synthèse entre les acteurs de l'aménagement du territoire : à nous de poursuivre ces challenges auprès de tous les publics.

Architecte libéral, expert de justice, longtemps Architecte-conseil du CAUE dans le Pays d'Aix, administrateur du GEPA, et active à l'association Devenir - architectes et d'urbanistes -, je peux mettre mon expérience toujours renouvelée à rejoindre les projets des conseillers ordinaires avec la poursuite de la représentativité de notre territoire au niveau régional et national, afin que soit respecté le titre d'Architecte, que ses multiples missions étendues soient reconnues, que ses réelles qualités soient justement rémunérées.



Après plus de 20 ans d'exercice et plusieurs années d'enseignement à l'école d'architecture de Marseille, je souhaiterais partager mon expérience professionnelle et ma soif d'échange.

Culturellement inscrit dans l'ouverture et la diversité des influences, mes expériences m'ont permis de mettre en place non pas une méthode figée mais un « mode d'action » qui prend en considération la diversité de chaque écosystème.

Convaincu de l'importance de la transmission et du partage, je souhaiterais agir au sein de l'ordre des architectes pour répondre à des questions essentielles à notre activité :

Comment faire cheminer les idées et les partager avec le plus grand nombre ?

Comment s'opère la transmission ?

Comment se captent les héritages ?